

FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES, COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE GESTION

EN COLLABORATION AVEC :

LE CENTRE ARABO-AFRICAIN D'INVESTISSEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT (CAAID)

Dans le cadre du projet de recherche formative (PRFU) :

"Mécanismes d'activation des études de faisabilité par objectifs pour les projets de construction afin de soutenir le développement local dans le sud algérien"

ET EN COORDINATION AVEC :

LE LABORATOIRE D'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE ALGÉRO-AFRICAINE

Organise : Le Colloque International sur :

LES PROJETS D'INFRASTRUCTURE ENTRE LA RÉPONSE AUX EXIGENCES DU DÉVELOPPEMENT SPATIAL ET LES EXIGENCES DU DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Le cas des zones frontalières algériennes

En présentiel et à distance À l'Université d'Adrar les : 1er et 2 février 2027

Organes du colloque

Président d'honneur du colloque: Pr. Benamar Mohammed ElAmine – Recteur de l'Université d'Adrar

Comités du colloque

Supervision générale

Pr. Mohamed MEDIANI

Doyen de la Faculté des sciences économiques
commerciales et des sciences de gestion

Mr. Amine BOUTALEBI

Directeur du Centre Arabe-Africain pour
l'Investissement et le Développement (CAAID)

Président du colloque : Pr. M'hamed BENDINE – Chef du projet de recherche-formation universitaire (PRFU), Université d'Adrar

Coordinateur du colloque : Pr. Abdelkrim MESSAOUDI – Directeur du Laboratoire d'intégration économique, Université d'Adrar

Présidente du comité scientifique : Pr. Latifa LAMTOUCHE – Université d'Adrar

Président du comité d'organisation : Dr. Abdessalam BELBALI – Université d'Adrar

Les projets d'infrastructure constituent l'un des mécanismes de développement les plus importants pour les nations, en raison de leur impact positif sur les économies à plusieurs niveaux. À l'échelle macroéconomique, ils contribuent à l'augmentation du revenu national, à la promotion des investissements locaux et étrangers, ainsi qu'à l'accélération des taux de croissance. Ils favorisent également la consommation, le pouvoir d'achat et la création d'emplois. Par ailleurs, ces projets permettent d'accroître la rentabilité des entreprises chargées de leur mise en œuvre et de générer une valeur ajoutée considérable. C'est pourquoi les pays, en particulier les nations industrialisées, ont investi massivement dans ces projets, les considérant comme des leviers fondamentaux de stimulation économique. Ils ont ainsi mobilisé d'importantes ressources financières et intégré des technologies et techniques modernes, leur permettant de générer des revenus considérables.

De nombreux théoriciens économiques à travers le monde s'accordent à dire que la libéralisation du commerce extérieur est un moteur essentiel de la croissance économique et de l'intégration aux marchés mondiaux. Cependant, ce processus rencontre souvent de nombreux obstacles limitant son impact économique. Parmi ces défis, la faiblesse des infrastructures de transport et de logistique, telles que les autoroutes, les aéroports et les chemins de fer, constitue un frein majeur à l'accès aux marchés extérieurs. Dans ce contexte, les projets d'infrastructure, en plus de leur rôle dans la promotion de l'activité économique locale, apparaissent comme un des principaux outils de facilitation des échanges commerciaux internationaux et d'ouverture sur le monde. De plus, ces infrastructures jouent un rôle clé dans l'attraction des investissements, les entreprises choisissant aujourd'hui leurs implantations en fonction de la proximité et de la qualité des infrastructures disponibles, garantissant un transport et un échange commerciaux efficaces et compétitifs.

À l'instar d'autres pays en développement, notamment les nations pétrolières, l'Algérie a cherché à suivre ces tendances mondiales et à exploiter les opportunités offertes par le secteur de la construction, en particulier avec l'augmentation des recettes liées aux ressources énergétiques depuis le début du XXI^e siècle. Cette augmentation a permis un essor des investissements et des constructions (logements, réseaux énergétiques, routes, chemins de fer, barrages, etc.). Toutefois, malgré les résultats positifs obtenus, ces projets n'ont pas toujours atteint les attentes espérées compte tenu des ressources mobilisées. En effet, des défis tels que la qualité technique des infrastructures, la gestion des coûts et des délais, ainsi que l'alignement des projets avec les objectifs de développement local n'ont pas toujours été pris en compte de manière optimale. De nombreux projets n'ont pas priorisé les retombées économiques, sociales et environnementales sur les régions concernées, notamment les zones frontalières, qui constituent pourtant une passerelle stratégique vers les marchés extérieurs.

Projets d'infrastructure : entre réponse aux exigences du développement spatial et nécessité de renforcer le commerce extérieur

Face à ces défis, il devient aujourd'hui impératif de renforcer les infrastructures afin de stimuler les initiatives locales et de favoriser de nouvelles dynamiques régionales de construction conjointe, comme l'initiative de la "Route et de la Ceinture". Ce projet représente un modèle de coopération et d'intégration africaine basé sur le partenariat équilibré et le bénéfice mutuel. Il s'inscrit en parfaite adéquation avec l'Agenda de développement africain 2063, qui vise à doter le continent d'infrastructures solides, interconnectées et de haute qualité, en réponse aux besoins et priorités des nations africaines.

Dans cette optique, l'Algérie s'est engagée dans des efforts visant à relier ses infrastructures nationales à celles des pays voisins et de l'Afrique subsaharienne, en mettant en avant la nécessité d'un développement régional intégré. Parmi ces projets structurants à dimension régionale, on peut citer l'autoroute transsaharienne, le réseau de fibres optiques traversant le Sahara pour soutenir l'économie numérique au Sahel, le gazoduc transsaharien reliant le Nigeria à l'Algérie et à l'Europe, ainsi que l'extension du réseau ferroviaire national vers les pays voisins à partir des différentes zones frontalières. Ces initiatives sont autant de leviers stratégiques pour promouvoir l'intégration régionale et accroître les échanges commerciaux.

L'intégration intra-africaine nécessite aujourd'hui la mise en place de nombreux projets afin de renforcer l'interconnexion des infrastructures du continent. L'un des freins majeurs à cette intégration réside dans l'insuffisance des infrastructures logistiques fondamentales, telles que les chemins de fer, les ports et les aéroports, ainsi que l'ouverture de nouvelles routes de transport et d'expédition maritime, terrestre et aérienne. Selon certaines estimations gouvernementales, la faiblesse des infrastructures en Afrique réduit le taux de croissance économique d'environ 2 % et diminue la productivité d'environ 40 %.

Dès lors, il est essentiel d'identifier des mécanismes permettant de hiérarchiser les priorités en matière de sélection des projets d'infrastructure, en tenant compte des besoins urgents de développement local, en particulier dans les zones reculées du sud et les régions frontalières. L'évaluation de la rentabilité économique et sociale de ces projets devient une nécessité, tout comme la mise en place de solutions pour lever les blocages infrastructurels et dynamiser les échanges régionaux.

L'adoption d'un cadre de gouvernance efficace s'impose également, afin d'améliorer la performance des projets, d'en assurer le suivi et le contrôle, et de garantir leur conformité avec les objectifs fixés. Un tel cadre devrait intégrer des plans, des politiques, des réglementations et des normes permettant une gestion optimale des projets tout au long de leur cycle de vie, assurant ainsi leur réalisation dans les délais et budgets impartis.

Dans cette perspective, la problématique du colloque s'articule autour de la question suivante : Comment adopter une vision stratégique permettant d'améliorer la rentabilité des investissements dans les projets d'infrastructure, en tenant compte des priorités du développement spatial, afin de favoriser les échanges commerciaux et les partenariats internationaux ?

Projets d'infrastructure : entre réponse aux exigences du développement spatial et nécessité de renforcer le commerce extérieur

Objectifs du Colloque:



Les organisateurs du colloque, issus de l'Université d'Adrar et du Centre Arabe-Africain pour l'Investissement et le Développement (CAAID), s'emploient à réunir les experts, chercheurs et spécialistes (académiques et professionnels) afin d'examiner, enrichir et échanger des expériences et des expertises pour atteindre les objectifs suivants :

Présenter les différentes approches théoriques relatives à l'investissement dans les projets d'infrastructure et analyser leur impact sur le développement local et national.

Mettre en évidence l'importance des projets d'infrastructure dans la stimulation de la croissance économique et le développement spatial, en particulier dans les zones reculées et frontalières.

Identifier les liens entre l'investissement dans les infrastructures et le développement du commerce extérieur.

Analyser et évaluer sérieusement l'état actuel de l'adoption des études de faisabilité pour les projets d'infrastructure (économique, sociale, environnementale, etc.), en mettant l'accent sur des objectifs à long terme pour soutenir le développement spatial et promouvoir le commerce extérieur.

Examiner l'état de l'investissement dans les projets d'infrastructure dans les zones frontalières algériennes et aux points de passage, en mettant en lumière les principaux défis et perspectives d'avenir.

Explorer les moyens d'adopter un système de gouvernance efficace pour la sélection et la gestion des projets d'infrastructure, permettant un impact positif sur le développement spatial et la promotion des échanges et des partenariats internationaux.

Présenter et évaluer diverses expériences nationales, régionales et internationales visant à soutenir et promouvoir l'investissement dans les projets d'infrastructure et leurs études de faisabilité, en vue d'atteindre des objectifs de développement local, d'améliorer les échanges interrégionaux et de renforcer l'intégration régionale.

Axes du Colloque:



- * Axe 01/ Fondements théoriques de l'investissement dans les projets d'infrastructure.
- * Axe 02/ Dimensions du développement spatial et régional (économiques, sociales, environnementales, etc.) des investissements dans les projets d'infrastructure et leur rôle dans la promotion des exportations et le développement du commerce extérieur.
- * Axe 03/Aspects juridiques et réglementaires de l'investissement dans les projets d'infrastructure.
- * Axe 04/Facteurs et défis de la gouvernance des projets d'infrastructure à l'échelle locale et régionale.
- * Axe 05/ Évaluation des études de faisabilité des investissements dans les infrastructures dans les régions du sud et les zones frontalières en Algérie.
- * Axe 06/ Entrepreneuriat des jeunes et investissement dans les projets d'infrastructure.
- * Axe 07/ Gestion intelligente et durable des systèmes d'infrastructure et son importance dans la dynamisation de l'économie locale et le renforcement des échanges interrégionaux.
- * Axe 08/ Perspectives de promotion de l'investissement dans les projets d'infrastructure pour soutenir le développement spatial, dynamiser le commerce extérieur et renforcer l'intégration régionale et internationale, avec présentation d'expériences nationales et internationales.

Projets d'infrastructure : entre réponse aux exigences du développement spatial et nécessité de renforcer le commerce extérieur

Colloque International

Les zones frontalières algériennes comme modèle

Conditions de participation au colloque:



Les recherches soumises au colloque doivent respecter les conditions suivantes :

- _ Être conformes aux normes scientifiques de publication généralement admises dans les colloques académiques.
- _ Ne pas avoir été publiées dans une revue scientifique à comité de lecture ni présentées dans un autre colloque.
- _ Être rédigées sur du papier format A4, en police Simplified Arabic, taille 14 pour les articles en arabe, et en Times New Roman, taille 12 pour les articles en français et en anglais, avec un inter-ligne de 1 cm et des marges de 3 cm sur tous les côtés.
- _ La taille de la police dans les tableaux doit être de 12 pour les articles en arabe et de 10 pour les articles en langues étrangères.
- _ La première page du document doit contenir les informations suivantes :
 - Nom du chercheur
 - Titre académique
 - Institution d'affiliation
 - Adresse électronique et numéro de téléphone
 - Titre de la recherche et axe thématique correspondant.
- _ La langue de rédaction peut être l'arabe, le français ou l'anglais, avec un résumé dans la langue de l'article et un autre dans une langue différente. La taille de la police doit être 12 pour l'arabe et 11 pour les langues étrangères, et chaque résumé ne doit pas dépasser 200 mots.
- _ Les annexes, la bibliographie et les index doivent être placés à la fin du document, et les notes de bas de page doivent être numérotées automatiquement, avec une taille de police de 10 pour l'arabe et de 9 pour les langues étrangères.
- _ La recherche ne doit pas dépasser 16 pages, y compris la page des informations personnelles, la bibliographie et les annexes.
- _ Les articles ayant plus de deux auteurs ne seront pas acceptés. En cas de contribution à deux auteurs, il est impératif d'indiquer lequel des deux interviendra lors du colloque.

Publication des articles de recherche:

Toutes les communications soumises au colloque feront l'objet d'une évaluation par un comité scientifique. Après révision et ajustements par leurs auteurs, elles seront publiées dans des numéros spéciaux de la revue :

- ♦ "L'Intégration Économique", revue éditée par le Laboratoire de l'intégration économique algéro-africaine de l'Université d'Adrar.

Dates importantes

- Date limite de réception du texte intégral de la communication : **02/01/2027.**
- Date limite de notification aux participants de la décision finale du Comité scientifique : **15/01/2027**
- Date de tenue du colloque: **1er et 2 février 2027.**



Informations de contact

Les communications scientifiques rédigées en arabe, en français ou en anglais doivent être envoyées à l'adresse électronique suivante :

Infras_Projects@univ-adrar.edu.dz



Ensemble vers un partenariat efficace

**Vers une ouverture de l'université
sur son environnement**